

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux Aquitaine. Subvention de fonctionnement. Décision. Autorisation

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine (MNE) est une association loi 1901, fondée en 1995.

Elle rassemble une cinquantaine d'associations adhérentes oeuvrant dans le domaine de l'éducation et de la protection de l'environnement et du cadre de vie, représentant au moins 15 000 personnes physiques. Elle comprend des centaines de bénévoles et emploie un salarié à temps partiel (0.17 ETP).

Elle mène une action globale de réflexion, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement, assure la coordination des activités associatives de ses membres, leur apporte un ensemble de services logistiques et constitue une interface entre le monde associatif, le grand public, les collectivités, l'Etat et les acteurs sociaux professionnels.

La Cub a déjà subventionné l'association à hauteur de 5 000 € fin 2012, pour son programme 2012-2013, dont on rappelle ci-après les deux axes :

① La création et le début d'animation du centre de documentation :

La création et l'animation de ce centre de documentation mutualisé ont été confiés, par convention de partenariat à la Fédération SEPANSO, avec pour objectifs de :

- développer, par la structuration d'un lieu d'accueil du public associé à un centre de documentation consultable en ligne, la fonction de relais d'information de la MNE dans le domaine de l'environnement,
- permettre à ses associations membres de recenser, d'organiser et de mettre à disposition du public leur documentation.

Les principales actions menées en 2012/2013 ont été :

- Le recrutement, début mars 2013, d'une documentaliste à mi-temps, avec deux missions principales : appui à la création du centre de documentation et accueil.

- L'aménagement du centre de documentation avec deux lieux distincts : un espace documentation de 15 m² et un coin lecture de 10 m².
- Le choix et l'acquisition d'un logiciel informatique, ainsi que la saisie des premiers documents, avec dans un premier temps, la saisie des ouvrages de la Fédération SEPANSO qui disposait d'un fonds recensé de près de 1800 références (sans possibilité technique de migration des données dans le logiciel).
Au 30 juin 2013, la base documentaire contenait 896 notices, dont :
 - 549 ouvrages et documents,
 - 255 numéros de revues (48 titres de périodiques).

② L'Université Populaire de l'Environnement (UPE) :

L'Université Populaire de l'Environnement s'inscrit dans une démarche innovante de construction d'un laboratoire d'idées, d'un espace de réflexion, de débats, d'expérimentation, de mobilisation collective de l'ensemble de la société civile.

En 2012/2013, l'UPE a réalisé :

- la publication et la diffusion de 15 lettres électroniques à destination de 4 500 destinataires,
- la mise en place et la gestion d'un site <http://www.upeaquitaine.org/>,
- l'animation de 25 actions d'information et de sensibilisation sous forme principalement de conférences et débats.

Détail du projet :

Pour 2013-2014, l'association sollicite à nouveau La Cub pour permettre le développement du centre ressources, comprenant le Centre de Documentation et l'Université Populaire de l'Environnement.

Pour la période 2013/2014, le programme du centre de documentation consiste à poursuivre et développer les différentes actions entreprises en 2012/2013, à savoir :

- ouvrir au public la base de données. La première version de la base documentaire est consultable depuis le site Internet de la MNE Bx-Aquitaine depuis décembre 2013 (en phase test), avec plusieurs plages de permanence dans la semaine pour une consultation sur place. Il s'agira également de mettre en place progressivement un système de prêt.
- Poursuivre la mutualisation, en recensant les ressources documentaires associatives : évaluation de la composition des fonds documentaires (thématiques, types de documents, abonnements, publications internes...) et compilation de toutes les informations sur leurs activités, programmes d'animations, etc...
- Mettre en place une dématérialisation dont l'objectif est de développer la mise en ligne de documents numériques afin de constituer une bibliothèque virtuelle, stockée sur le serveur de la MNE. Un fonds d'environ 200 documents pdf a été réuni dans cette optique.

- D'organiser une mise en réseau, afin de créer des passerelles permettant d'élargir l'offre d'information de chacun. Dans ce sens, des contacts seront pris, avec les centres de documentation de la Région traitant des mêmes thématiques (DREAL, ADEME, GRAINE...).

Pour la période 2013/2014, les actions à mener par l'UPE seront de :

- Diffuser 10 à 12 lettres électroniques, sachant que le travail qui a été réalisé sur la liste de diffusion, a permis de faire passer celle-ci en un an, de 1465 contacts à plus de 5000.
- Organiser des conférences ou films débats, débats à partir d'un ouvrage, d'un article, forums... Pour ce qui concerne la période d'août à décembre 2013, treize actions avaient été planifiées et la majorité d'entre elles a été réalisée. Trente à quarante actions sont programmées sur la période de septembre 2013 à juin 2014, concernant des thématiques variées, telles que la transition énergétique, le changement climatique, l'urbanisme ou la nature. Le programme prévisionnel détaillé est présenté en annexe 1.

Calendrier du projet :

Le projet s'étend sur une année, de septembre 2013 à août 2014.

Lien avec l'Agenda 21 communautaire :

Ce projet participe pleinement aux objectifs de l'Agenda 21 communautaire, puisqu'il permettra une meilleure information sur des thématiques développées dans l'Agenda 21, telles que l'agriculture, la nature, l'urbanisme, l'énergie, le climat, la mobilité, les alternatives et la transition écologique...

A titre d'exemple, sur les 42 fiches actions de l'Agenda 21, 7 concernent l'agriculture et la nature.

Coût et financement du projet :

Le détail du budget prévisionnel du projet figure dans le tableau suivant.

CHARGES en €		PRODUITS en €	
Acquisitions d'ouvrages, DVD et abonnements revues pour le centre de documentation	2 000	Conseil général de la Gironde	3 000
		Communauté urbaine de Bordeaux	8 000
		Conseil régional d'Aquitaine	10 000
Total achats	2 000	Total subventions	21 000
Mission Centre de documentation	9 700		
Mission UPE (Organisation des conférences, gestion des blogs, comité de pilotage, animation, rédaction, diffusion...)	7 200		
Total services extérieurs	16 900		
Dépliants MNE, signalétique MNE	1 500		
Total autres services extérieurs	1 500		
Charges fixes de fonctionnement	2 600	Fonds associatif	2 000
Total charges indirectes affectées	2 600	Total ressources indirectes affectées	2 000
TOTAL CHARGES	23 000	TOTAL PRODUITS	23 000

Ainsi, l'association sollicite une participation financière de La Cub à hauteur de 8 000 € (renouvellement d'une demande d'aide au financement d'actions spécifiques, sachant qu'une première subvention d'un montant de 5 000 € a été votée le 28-09-2012 par le conseil communautaire).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter la présente délibération :

Le conseil de communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

VU la délibération communautaire n° 2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan d'actions du plan climat

VU la délibération communautaire n° 2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant le plan d'actions de l'Agenda 21

VU la délibération communautaire n° 2012/0586 du 28 septembre 2012 attribuant une subvention de fonctionnement de 5 000 € à la MNE

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

Le projet de l'association est en cohérence avec les objectifs de l'Agenda 21 communautaire, en particulier sur les thématiques nature, agriculture et climat énergie, et qu'il permet à La Cub de collaborer avec un intervenant représentant près de 50 associations oeuvrant dans des domaines intéressant ses activités.

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 8.000 € à l'association « Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine ».

Article 2 :

D'approuver la convention financière ci-annexée (annexe 2).

Article 3 :

D'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la signature de la convention financière.

Article 4 :

La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours : chapitre 67, fonction 8330, article 6745, CDR BC00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 27 FÉVRIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014</p>

M. PATRICK BOBET